

Le baccalauréat Session 2001 Résultats définitifs

Avec 635 010 présentés et 499 228 admis, le baccalauréat 2001 atteint 78,6 % de réussite. Ce taux est en baisse de un point par rapport à celui, très élevé, de la session précédente (79,5 %), mais il reste supérieur à celui de l'année 1999 (78,3 %). En 2001, il y a 14 496 candidats de moins qu'à la session 2000 et, du fait de la baisse du taux de réussite, 17 322 lauréats de moins. Le baccalauréat général arrive en tête avec un taux de réussite de 79,4 % ; quant aux séries technologiques et professionnelles, elles affichent 78,1 % et 77,5 %. Aujourd'hui, 61,9 % des jeunes d'une génération obtiennent le baccalauréat. Sur les trois séries du baccalauréat général, ce sont les candidats de la série ES qui obtiennent la meilleure moyenne en histoire-géographie, ceux de la série L en philosophie et français écrit et ceux de la série S en français oral.

Le nombre total de lauréats à la session 2001 du baccalauréat est de 499 228 pour la France métropolitaine et les départements d'outre-mer. Cet effectif est en baisse de 3,4 % par rapport à 2000 (- 17 322 bacheliers). La diminution touche plus les séries générales, et surtout la série scientifique (- 7 %), que les séries technologiques (- 3,2 %), tandis que le nombre de bacheliers professionnels reste stable (- 0,1 %). Cependant, les bacheliers étaient particulièrement nombreux en 2000 (*tableau 1 p.2*).

MOINS D'ÉLÈVES EN TERMINALE, ET UNE RÉUSSITE UN PEU MOINS ÉLEVÉE QU'EN 2000

La baisse du nombre des bacheliers en 2001 provient surtout de l'évolution des effectifs de terminale qui ont diminué à la rentrée 2000 (- 2,9 %, avec - 4,1 % en séries générales). D'autre part, il y a aussi un léger fléchissement du taux de réussite.

Par rapport au niveau très élevé atteint à la session 2000, la réussite dans les séries

GRAPHIQUE 1 – Taux de réussite aux différents types de baccalauréat
France métropolitaine

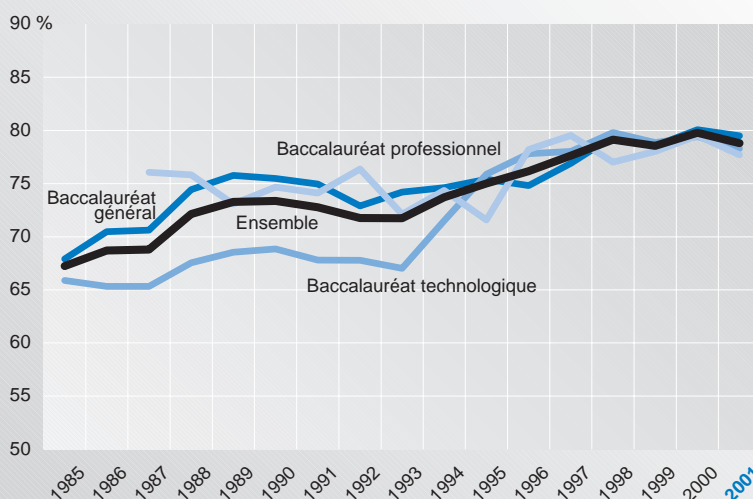


TABLEAU I – Résultats du baccalauréat par sexe et série
France métropolitaine + DOM

Séries	Session 2001 (résultats définitifs)										
	Présentés				Admis				% d'admis sur présentés		
	Total	Garçons	Filles	% filles	Total	Garçons	Filles	% filles	Total	Garçons	Filles
Baccalauréat général											
Économique et sociale	97 044	35 974	61 070	62,9	75 459	26 748	48 711	64,6	77,8	74,4	79,8
Littéraire	68 907	12 231	56 676	82,2	56 673	9 613	47 060	83,0	82,2	78,6	83,0
Scientifique	160 100	91 250	68 850	43,0	126 653	70 245	56 408	44,5	79,1	77,0	81,9
Total baccalauréat général	326 051	139 455	186 596	57,2	258 785	106 606	152 179	58,8	79,4	76,4	81,6
Rappel session 2000	339 380	146 520	192 860	56,8	271 155	113 428	157 727	58,2	79,9	77,4	81,8
Rappel session 1999	339 693	147 048	192 645	56,7	266 285	111 219	155 066	58,2	78,4	75,6	80,5
Baccalauréat technologique											
Sciences et technologies industrielles (STI)	46 819	43 337	3 482	7,4	35 737	32 931	2 806	7,9	76,3	76,0	80,6
Sciences et technologies de laboratoire (STL)	7 449	3 362	4 087	54,9	6 080	2 724	3 356	55,2	81,6	81,0	82,1
Sciences et technologies tertiaires (STT)	100 731	37 257	63 474	63,0	78 369	27 317	51 052	65,1	77,8	73,3	80,4
Musique et danse (F11, F11')	442	179	263	59,5	399	155	244	61,2	90,3	86,6	92,8
Hôtellerie	3 052	1 739	1 313	43,0	2 666	1 510	1 156	43,4	87,4	86,8	88,0
Sciences médico-sociales (SMS)	23 510	991	22 519	95,8	19 164	773	18 391	96,0	81,5	78,0	81,7
Sciences et techniques agricoles et environnementales (STAE)	6 809	5 057	1 752	25,7	5 038	3 740	1 298	25,8	74,0	74,0	74,1
Sciences et techniques du produit agroalimentaire (STPA)	723	372	351	48,5	491	242	249	50,7	67,9	65,1	70,9
Total baccalauréat technologique	189 535	92 294	97 241	51,3	147 944	69 392	78 552	53,1	78,1	75,2	80,8
Rappel session 2000	193 107	94 380	98 727	51,1	152 778	71 896	80 882	52,9	79,1	76,2	81,9
Rappel session 1999	189 838	93 658	96 180	50,7	149 103	69 775	79 328	53,2	78,5	74,5	82,5
Baccalauréat professionnel											
Secteur de la production	54 830	49 230	5 600	10,2	42 034	37 762	4 272	10,2	76,7	76,7	76,3
Secteur des services	64 594	19 558	45 036	69,7	50 465	14 993	35 472	70,3	78,1	76,7	78,8
Total baccalauréat professionnel	119 424	68 788	50 636	42,4	92 499	52 755	39 744	43,0	77,5	76,7	78,5
Rappel session 2000	117 019	67 257	49 762	42,5	92 617	52 577	40 040	43,2	78,2	80,5	79,1
Rappel session 1999	113 630	65 910	47 720	42,0	88 296	50 464	37 832	42,8	76,6	79,3	77,7
Total baccalauréat 2001	635 010	300 537	334 473	52,7	499 228	228 753	270 475	54,2	78,6	76,1	80,9
Rappel session 2000	649 506	308 157	341 349	52,6	516 550	237 901	278 649	53,9	79,5	77,2	81,6
Rappel session 1999	643 161	306 616	336 545	52,3	503 684	231 458	272 226	54,0	78,3	75,5	80,9

générales est en repli de un demi-point. La nette progression de la série littéraire (L, + 2 points) ne compense pas la baisse des séries scientifique (S, - 1,6 point) et économique et sociale (ES, - 0,4 point).

Depuis quelques années, le taux de réussite des séries technologiques est assez voisin de celui des séries générales, ce qui n'était pas le cas avant 1994 (*graphique 1 p. 1*). En 2001, avec 78,1 %, les séries technologiques n'atteignent pas le niveau de la session 2000 (79,1 %). La réussite a progressé en séries Sciences médico-sociales (SMS, + 2,1 points) et Sciences et technologies industrielles (STI, + 0,5 point) mais elle a baissé en Sciences et technologies de laboratoire (STL, - 0,2 point) et surtout dans la série Sciences et technologies tertiaires (STT, - 2,7 points), qui regroupe plus de la moitié des effectifs du baccalauréat technologique.

Pour le baccalauréat professionnel, avec 2 405 candidats de plus et 118 lauréats de moins, le taux de réussite est en baisse de 1,6 point (*tableau II p. 3*). Le taux de réussite en 2001 est 77,5 % ; il atteint 78,1 % dans le domaine des services contre 76,7 % dans le domaine de la production.

Compte tenu de la structure par âge de la population, les résultats de la session 2001 correspondent, pour la France métropolitaine, à une proportion de 61,9 % des jeu-

nes d'une génération qui obtiennent le baccalauréat (*tableau III p. 4 et encadré p. 6*).

LA RÉUSSITE DES FILLES DÉPASSE DE 5 POINTS CELLE DES GARÇONS

Les filles sont plus nombreuses que les garçons dans les séries générales ES et L et les séries technologiques STL, STT, SMS et Musique et danse, tandis que les garçons sont majoritaires dans la série S et les séries

STI, Hôtellerie ainsi que dans les séries agricoles (Sciences et techniques agricoles et environnementales [STAE], et Sciences et techniques du produit agroalimentaire [STPA]).

Dans les séries générales, 81,6 % des filles et 76,4 % des garçons ont réussi à la session 2001. Cet écart en faveur des filles existe dans les trois séries ES, L et S. Dans les séries technologiques, alors que l'écart est globalement de 5,6 points, il atteint 7,1 points en série STT.

Les filles sont moins nombreuses que les garçons sur l'ensemble du baccalauréat

GRAPHIQUE 2 – Répartition des bacheliers selon le type de baccalauréat
France métropolitaine

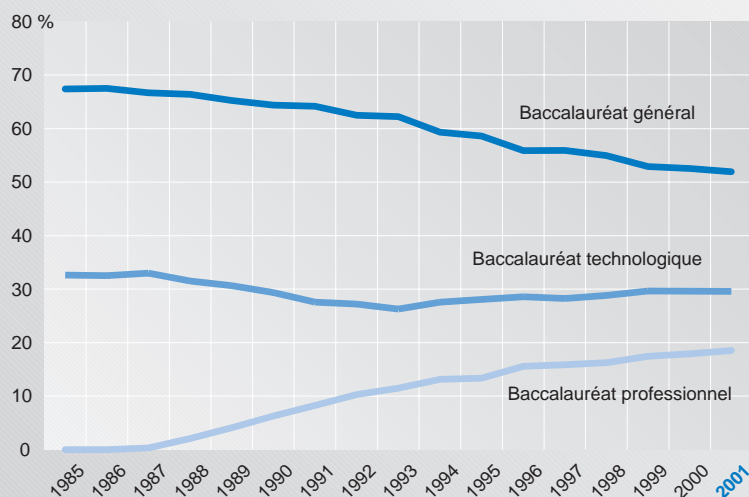


TABLEAU II – Résultats du baccalauréat professionnel par sexe et spécialité
France métropolitaine + DOM

Spécialités	Session 2001 (résultats définitifs)								
	Présentés			Admis			% admis sur présentés		
	Total	dont filles	% filles	Total	dont filles	% filles	Total	Garçons	Filles
Production :									
Spécialités non agricoles									
Aéronautique, option mécanicien, systèmes-avionique	96	6	6,3	92	6	6,5	95,8	95,6	100,0
Aéronautique, option mécanicien, systèmes-cellule	260	4	1,5	245	2	0,8	94,2	94,9	50,0
Aménagement-finition	257	37	14,4	178	25	14,0	69,3	69,5	67,6
Artisanat et métiers d'art, option arts de la pierre	28	6	21,4	24	6	25,0	85,7	81,8	100,0
Artisanat et métiers d'art, option ébéniste	451	39	8,6	358	34	9,5	79,4	78,6	87,2
Artisanat et métiers d'art, option horlogerie	81	26	32,1	62	17	27,4	76,5	81,8	65,4
Artisanat et métiers d'art, option tapissier d'ameublement	220	201	91,4	182	169	92,9	82,7	68,4	84,1
Artisanat et métiers d'art, option vêtement et accessoires de mode	925	904	97,7	722	706	97,8	78,1	76,2	78,1
Bâtiment : étude de prix, organisation et gestion de travaux	1 176	144	12,2	816	86	10,5	69,4	70,7	59,7
Bâtiment : métal, aluminium, verre et matériaux de synthèse	369	7	1,9	247	4	1,6	66,9	67,1	57,1
Bâtiment gros œuvre	442	5	1,1	288	4	1,4	65,2	65,0	80,0
Bio-industries de transformation	814	524	64,4	582	364	62,5	71,5	75,2	69,5
Bois, construction et aménagement du bâtiment	1 226	22	1,8	939	13	1,4	76,6	76,9	59,1
Carrosserie, option construction	73	1	1,4	62	1	1,6	84,9	84,7	100,0
Carrosserie, option réparation	723	2	0,3	519	2	0,4	71,8	71,7	100,0
Cultures marines	92	12	13,0	68	8	11,8	73,9	75,0	66,7
Énergétique, option A : installation, mise en œuvre systèmes énergétiques et climatiques	1 172	6	0,5	877	2	0,2	74,8	75,0	33,3
Énergétique, option B : gestion et maintenance systèmes énergétiques et climatiques	907	5	0,6	668	4	0,6	73,6	73,6	80,0
Équipements et installations électriques	8 719	124	1,4	6 482	88	1,4	74,3	74,4	71,0
Étude et définition de produits industriels	1 111	60	5,4	788	40	5,1	70,9	71,2	66,7
Industries chimiques et de procédés	453	52	11,5	379	41	10,8	83,7	84,3	78,8
Maintenance automobile, option bateaux de plaisance	200	3	1,5	132	1	0,8	66,0	66,5	33,3
Maintenance automobile, option motocycles	296	2	0,7	260	2	0,8	87,8	87,8	100,0
Maintenance automobile, option véhicules industriels	581			440			75,7	75,7	
Maintenance automobile, option voitures particulières	3 408	17	0,5	2 661	11	0,4	78,1	78,1	64,7
Maintenance de l'audiovisuel électronique	1 030	24	2,3	689	16	2,3	66,9	66,9	66,7
Maintenance des appareils et équipements ménagers et de collectivités	1 106	18	1,6	786	15	1,9	71,1	70,9	83,3
Maintenance des systèmes mécaniques automat., option A : systèmes méca. automatisés	7 515	115	1,5	6 060	98	1,6	80,6	80,6	85,2
Maintenance des systèmes mécaniques automat., option B : fabric. pâtes, papiers, cartons	52	1	1,9	41	1	2,4	78,8	78,4	100,0
Maintenance des systèmes mécaniques automatiques, option C : systèmes ferroviaires	148	6	4,1	147	6	4,1	99,3	99,3	100,0
Maintenance et exploitation matériels agricoles de travaux publics, parcs et jardins	842	2	0,2	588	0	0,0	69,8	70,0	0,0
Maintenance réseaux bureautique-télématique	1 289	69	5,4	940	49	5,2	72,9	73,0	71,0
Métiers de l'alimentation	398	89	22,4	294	64	21,8	73,9	74,4	71,9
Mise en œuvre des matériaux, option industries textiles	36	12	33,3	29	8	27,6	80,6	87,5	66,7
Mise en œuvre des matériaux, option matériaux céramiques	13	9	69,2	10	7	70,0	76,9	75,0	77,8
Mise en œuvre des matériaux, option matériaux métalliques, moules	61	1	1,6	48	1	2,1	78,7	78,3	100,0
Outillage et mise en forme de matériaux, option outils métalliques	693	14	2,0	558	12	2,2	80,5	80,4	85,7
Outillage et mise en forme de matériaux, option outils non métalliques	67	7	10,4	57	6	10,5	85,1	85,0	85,7
Pilotage de systèmes de production automatisés	1 053	61	5,8	946	56	5,9	89,8	89,7	91,8
Plasturgie	680	45	6,6	543	35	6,4	79,9	80,0	77,8
Productique bois	343	4	1,2	278	3	1,1	81,0	81,1	75,0
Productique matériaux souples (textile, cuir, habillement)	675	665	98,5	541	532	98,3	80,1	90,0	80,0
Productique mécanique, option décolletage	49	1	2,0	33	1	3,0	67,3	66,7	100,0
Productique mécanique, option usinage	3 150	72	2,3	2 416	59	2,4	76,7	76,6	81,9
Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques	1 489	7	0,5	1 035	5	0,5	69,5	69,5	71,4
Travaux publics	381	16	4,2	313	12	3,8	82,2	82,5	75,0
Total production (non agricole)	45 150	3 447	7,6	34 423	2 622	7,6	76,2	76,3	76,1
Spécialités agricoles									
Agroéquipements	391	2	0,5	304	1	0,3	77,7	77,9	50,0
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, productions animales	3 376	669	19,8	2 830	539	19,0	83,8	84,6	80,6
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, production du cheval	479	313	65,3	383	260	67,9	80,0	74,1	83,1
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, productions végétales	771	52	6,7	633	32	5,1	82,1	83,6	61,5
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, production vigne et vin	660	95	14,4	532	72	13,5	80,6	81,4	75,8
Productions horticoles florales et légumières	954	540	56,6	742	436	58,8	77,8	73,9	80,7
Productions horticoles fruitières	50	5	10,0	45	4	8,9	90,0	91,1	80,0
Productions horticoles pépinières	261	58	22,2	192	42	21,9	73,6	73,9	72,4
Technicien conseil vente en animalerie	284	149	52,5	144	76	52,8	50,7	50,4	51,0
Travaux paysagers	2 454	270	11,0	1 806	188	10,4	73,6	74,1	69,6
Total agricole	9 680	2 153	22,2	7 611	1 650	21,7	78,6	79,2	76,6
Total production (dont agricole)	54 830	5 600	10,2	42 034	4 272	10,2	76,7	76,7	76,3
Services									
Artisanat et métiers d'art, option photographie	208	146	70,2	165	118	71,5	79,3	75,8	80,8
Artisanat et métiers d'art, option communication graphique	630	336	53,3	483	259	53,6	76,7	76,2	77,1
Commerce	13 614	8 790	64,6	10 132	6 604	65,2	74,4	73,1	75,1
Comptabilité	15 979	10 668	66,8	12 771	8 743	68,5	79,9	75,8	82,0
Exploitation des transports	1 167	487	41,7	831	315	37,9	71,2	75,9	64,7
Hygiène et environnement	734	519	70,7	464	314	67,7	63,2	69,8	60,5
Industries graphiques (impression)	366	42	11,5	305	37	12,1	83,3	82,7	88,1
Industries graphiques (préparation de la forme imprimante)	499	257	51,5	409	213	52,1	82,0	81,0	82,9
Logistique	1 353	394	29,1	985	259	26,3	72,8	75,7	65,7
Métiers de la sécurité, option police nationale	1 336	257	19,2	1 193	231	19,4	89,3	89,2	89,9
Restauration	4 547	1 696	37,3	3 455	1 286	37,2	76,0	76,1	75,8
Secrétariat	16 822	16 344	97,2	13 270	12 923	97,4	78,9	72,6	79,1
Services (accueil-assistance-conseil)	4 257	3 729	87,6	3 454	3 057	88,5	81,1	75,2	82,0
Vente-représentation	3 082	1 371	44,5	2 548	1 113	43,7	82,7	83,9	81,2
Total services	64 594	45 036	69,7	50 465	35 472	70,3	78,1	76,7	78,8
Ensemble du baccalauréat professionnel	119 424	50 636	42,4	92 499	39 744	43,0	77,5	76,7	78,5
Rappel session 2000	117 019	49 762	42,5	92 617	40 040	43,2	79,1	78,2	80,5
Rappel session 1999	113 630	47 720	42,0	88 296	37 832	42,8	77,7	76,6	79,3

TABLEAU III – Résultats académiques par type de baccalauréat
France métropolitaine + DOM

Académies	Session 2001 (résultats définitifs)												Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat	
	Baccalauréat général			Baccalauréat technologique			Baccalauréat professionnel			Ensemble			(a)	(b)
	Présentés	Admis	%	Présentés	Admis	%	Présentés	admis	%	Présentés	Admis	%		
Aix-Marseille	14 656	11 065	75,5	7 719	5 709	74,0	5 074	3 862	76,1	27 449	20 636	75,2	58,0	60,4
Amiens	9 537	7 213	75,6	6 239	4 646	74,5	3 560	2 708	76,1	19 336	14 567	75,3	56,9	56,0
Besançon	5 942	4 764	80,2	3 718	2 955	79,5	2 497	2 078	83,2	12 157	9 797	80,6	63,6	63,6
Bordeaux	14 612	11 821	80,9	7 715	6 318	81,9	5 625	4 463	79,3	27 952	22 602	80,9	62,2	61,9
Caen	7 698	5 921	76,9	4 094	3 377	82,5	3 149	2 522	80,1	14 941	11 820	79,1	59,9	60,1
Clermont-Ferrand	6 711	5 452	81,2	3 542	2 899	81,8	2 910	2 311	79,4	13 163	10 662	81,0	66,6	65,8
Corse	1 326	1 065	80,3	741	575	77,6	331	227	68,6	2 398	1 867	77,9	60,6	59,8
Créteil	20 294	14 469	71,3	13 569	9 168	67,6	7 124	4 723	66,3	40 987	28 360	69,2	58,8	54,7
Dijon	8 081	6 583	81,5	4 849	3 898	80,4	2 929	2 316	79,1	15 859	12 797	80,7	61,4	62,9
Grenoble	15 605	13 270	85,0	8 883	7 514	84,6	5 025	4 034	80,3	29 513	24 818	84,1	65,9	66,5
Lille	22 783	17 718	77,8	16 176	12 162	75,2	9 971	7 422	74,4	48 930	37 302	76,2	59,9	60,1
Limoges	3 342	2 648	79,2	2 054	1 578	76,8	1 450	1 150	79,3	6 846	5 376	78,5	62,6	65,5
Lyon	16 008	13 143	82,1	8 366	6 637	79,3	6 039	4 780	79,2	30 413	24 560	80,8	62,1	61,6
Montpellier	11 694	9 122	78,0	6 383	5 095	79,8	3 727	2 961	79,4	21 804	17 178	78,8	59,5	57,8
Nancy-Metz	12 046	9 687	80,4	8 293	6 550	79,0	4 881	3 982	81,6	25 220	20 219	80,2	63,0	63,3
Nantes	17 485	14 661	83,8	9 939	8 488	85,4	7 234	5 945	82,2	34 658	29 094	83,9	63,7	63,6
Nice	9 604	7 708	80,3	4 283	3 338	77,9	2 756	2 088	75,8	16 643	13 134	78,9	61,0	59,4
Orléans-Tours	12 333	9 848	79,9	7 005	5 699	81,4	4 255	3 372	79,2	23 593	18 919	80,2	61,5	60,3
Paris	15 375	11 872	77,2	4 978	3 504	70,4	3 948	2 866	72,6	24 301	18 242	75,1	63,0	79,7
Poitiers	7 963	6 359	79,9	4 618	3 790	82,1	3 051	2 474	81,1	15 632	12 623	80,8	61,2	60,8
Reims	6 891	5 391	78,2	4 143	3 235	78,1	2 845	2 314	81,3	13 879	10 940	78,8	59,2	59,1
Rennes	15 424	13 205	85,6	10 377	8 892	85,7	6 129	5 212	85,0	31 930	27 309	85,5	68,6	69,3
Rouen	9 989	7 502	75,1	6 598	4 841	73,4	4 082	3 147	77,1	20 669	15 490	74,9	60,1	60,4
Strasbourg	8 169	6 828	83,6	4 656	3 888	83,5	3 360	2 579	76,8	16 185	13 295	82,1	57,6	57,6
Toulouse	12 820	10 429	81,3	7 209	5 997	83,2	4 382	3 683	84,0	24 411	20 109	82,4	63,6	63,7
Versailles	29 499	23 489	79,6	16 945	12 722	75,1	8 773	6 249	71,2	55 217	42 460	76,9	66,2	63,1
France métro	315 887	251 233	79,5	183 092	143 475	78,4	115 107	89 468	77,7	614 086	484 176	78,8	61,9	61,9
Guadeloupe	2 826	2 063	73,0	1 582	1 153	72,9	1 229	925	75,3	5 637	4 141	73,5		
Guyane	702	442	63,0	385	221	57,4	325	226	69,5	1 412	889	63,0		
La Réunion	4 253	3 251	76,4	2 767	1 990	71,9	1 620	1 148	70,9	8 640	6 389	73,9		
Martinique	2 383	1 796	75,4	1 709	1 105	64,7	1 143	732	64,0	5 235	3 339	63,8		
DOM	10 164	7 552	74,3	6 443	4 469	69,4	4 317	3 031	70,2	20 924	15 052	71,9		
France métro + DOM	326 051	258 785	79,4	189 535	147 944	78,1	119 424	92 499	77,5	635 010	499 228	78,6		

(a) Candidats classés par académie selon le lieu de résidence (voir encadré).

(b) Candidats classés par académie selon le lieu de scolarisation.

professionnel, mais leur part varie beaucoup, de moins de 5 % en Travaux publics ou dans les spécialités de maintenance automobile à plus de 95 % dans des spécialités telles que Productique matériaux souples (textile, cuir, habillement) ou Artisanat et métiers d'art, option tapissier d'ameublement. Sur l'ensemble du baccalauréat professionnel, le taux de réussite des filles dépasse encore celui des garçons, mais de 1,8 point seulement (2,1 points dans le domaine des services), tandis que dans le domaine de la production, ce sont les garçons qui réussissent un peu mieux (76,7 % contre 76,3 %).

ENVIRON UN POINT D'ÉCART ENTRE LES MOYENNES EN FRANÇAIS ÉCRIT ET EN PHILOSOPHIE

Quatre épreuves sont communes aux trois séries ES, L et S du baccalauréat général : les deux épreuves de français (français écrit et

TABLEAU IV – Répartition des candidats des trois séries du baccalauréat général selon leur note en philosophie
France métropolitaine + DOM

Note sur 20	Sessions 2000 et 2001 (résultats définitifs)					
	Série ES		Série L		Série S	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
0	15	38	24	27	40	44
1	94	124	65	58	312	235
2	279	387	158	209	1 036	973
3	893	1 125	457	555	2 694	2 772
4	2 403	2 932	1 427	1 436	6 059	6 178
5	5 791	6 398	3 565	3 029	11 935	12 199
6	11 171	11 366	6 975	5 851	19 491	20 866
7	15 108	14 410	9 637	8 631	23 401	24 627
8	15 710	14 635	10 571	10 484	23 307	24 273
9	12 011	11 052	8 509	9 538	17 052	17 999
10	10 232	9 815	7 417	8 961	15 265	15 536
11	7 040	6 782	5 471	6 960	10 663	11 527
12	6 047	6 107	4 796	6 497	9 586	10 388
13	3 804	4 116	3 463	4 493	6 644	7 347
14	2 660	2 959	2 488	3 081	4 808	5 562
15	1 506	1 705	1 600	1 906	2 972	3 313
16	871	977	963	1 122	1 961	2 148
17	387	459	489	566	996	1 011
18	205	255	274	263	530	610
19	43	64	88	75	158	160
20	7	9	28	21	23	29
Effectif	96 277	95 715	68 465	73 763	158 933	167 797
Moyenne	8,68	8,67	9,09	9,44	8,55	8,62
Écart-type	2,76	2,91	2,95	2,94	3,04	3,06

Ce tableau présente la répartition des effectifs par note, avec l'effectif total, la moyenne des notes et l'écart-type (mesure de la dispersion) des notes. La note considérée est celle qui sert au calcul de la moyenne finale, c'est-à-dire la meilleure entre la note du premier groupe et la note du second groupe d'épreuves. L'effectif est le nombre total de candidats présents à l'examen et notés dans la matière.

français oral), l'histoire-géographie et la philosophie. La moyenne des notes en philosophie a légèrement baissé entre les sessions 2000 et 2001 dans les séries L et S (*tableau IV p. 4*). Elle est plus basse qu'en français écrit, avec un écart de l'ordre d'un point (*tableau V*). Sur les trois séries du baccalauréat général, ce sont les candidats de la série ES qui obtiennent la meilleure moyenne en histoire-géographie, ceux de la série L en philosophie et français écrit et ceux de la série S en français oral. La dispersion des notes est à peu près la même dans les quatre épreuves.

Naghmeh Robin, DPD C2

POUR EN SAVOIR PLUS

« Résultats définitifs du baccalauréat en 2001 », *Tableaux statistiques* 6832 (bac général), 6833 (bac techno), 834 (bac pro), MEN-DPD, mars 2002.

TABLEAU V – Moyenne et dispersion des notes en français écrit, français oral, histoire-géographie et philosophie pour les candidats des trois séries du baccalauréat général
France métropolitaine + DOM

	Sessions 2000 et 2001 (résultats définitifs)					
	Série ES		Série L		Série S	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Français écrit						
Effectif	97 839	96 757	69 676	74 946	160 972	169 312
Moyenne	9,47	9,43	9,75	9,86	9,71	9,64
Écart-type	2,69	2,73	2,84	2,85	2,93	2,97
Français oral						
Effectif	97 758	96 700	69 605	74 836	160 834	169 171
Moyenne	11,28	11,19	11,45	11,3	11,56	11,37
Écart-type	2,90	2,89	2,99	3,01	3,05	3,03
Histoire-géographie						
Effectif	96 756	95 805	68 448	73 657	159 429	167 805
Moyenne	9,89	10,43	9,51	10,14	9,78	10,23
Écart-type	3,05	3,08	3,22	3,28	3,16	3,26
Philosophie						
Effectif	96 277	95 715	68 465	73 763	158 933	167 797
Moyenne	8,68	8,67	9,09	9,44	8,55	8,62
Écart-type	2,76	2,91	2,95	2,94	3,04	3,06

Ce tableau présente la répartition des effectifs par note, avec l'effectif total, la moyenne des notes et l'écart-type (mesure de la dispersion) des notes. La note considérée est celle qui sert au calcul de la moyenne finale, c'est-à-dire la meilleure entre la note du premier groupe et la note du second groupe d'épreuves. L'effectif est le nombre total de candidats présents à l'examen et notés dans la matière (c'est pourquoi on n'a pas le même nombre de candidats dans chaque matière).

Historique et évolution du baccalauréat

Au Moyen Âge, le *bachelier* était un jeune gentilhomme qui aspirait à devenir chevalier. Ce mot a ensuite désigné l'étudiant qui soutenait une thèse à la faculté de droit après trois ans d'études, avant de prendre son sens moderne de titulaire du baccalauréat.

Apparu dans la langue française vers 1680, le mot *baccalauréat* est issu du latin médiéval *baccalaureatus*, par altération du mot plus ancien *baccalarius* (bachelier), avec une étymologie imagée (*bacca laurea*, « baie de laurier »). Il désigne le grade universitaire conféré à la suite de l'examen qui termine les études secondaires et, par extension, l'examen à passer pour obtenir ce grade.

On peut considérer que le baccalauréat en France est une institution qui remonte au début du XIX^e siècle. C'est sous l'Empire en effet (décret organique du 17 mars 1808) qu'est définie l'organisation du baccalauréat tel qu'il existe aujourd'hui. Cet examen devient alors pour la première fois le couronnement et la sanction des études secondaires, tout en ouvrant les portes de l'enseignement supérieur, ce qui constitue une originalité du système français. Il a traversé tous les régimes politiques et sa pérennité est en elle-même une réussite.

L'organisation de l'examen a évolué au cours du temps. Au ministère de l'Éducation nationale, c'est la Direction de l'enseignement scolaire (DESCO) qui est chargée de cette organisation. Il existe aujourd'hui trois types de baccalauréat :

– **le baccalauréat général** sanctionne une formation générale à dominante scientifique, économique et sociale ou littéraire. La dernière grande réforme du baccalauréat général a été définie en 1993 par le décret n° 93-1092 du 15 septembre 1993, qui a institué à partir de la session 1995 les nouvelles séries ES (économique et sociale), L (litté-

raire) et S (scientifique) organisées autour d'un noyau cohérent de disciplines dominantes dans le cadre d'une formation générale ;

– **le baccalauréat technologique** associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble. Créé en 1968, avec des bacheliers technologiques à partir de la session 1969, ce baccalauréat devait avoir une double finalité : principalement l'insertion professionnelle immédiate et, secondairement, la poursuite d'études supérieures. Les différentes séries du baccalauréat technologique ont connu un essor inégal du point de vue du nombre des candidats, la forte augmentation des effectifs ces dernières années étant principalement due aux séries tertiaires. Une importante rénovation des filières a été définie en 1993 (décret n° 93-1093 du 15 septembre 1993). De même que pour le baccalauréat général, les premiers bacheliers des nouvelles séries technologiques sont apparus à la session 1995 ;

– **le baccalauréat professionnel** sanctionne une formation plus concrète débouchant sur un métier. La création de ce baccalauréat en 1985 a répondu à un besoin croissant, exprimé par les entreprises, d'emplois qualifiés à ce niveau en même temps qu'il constituait une filière de poursuite d'études positive pour les jeunes titulaires d'un brevet d'études professionnelles ou d'un certificat d'aptitude professionnelle. Les premiers bacheliers professionnels sont apparus à la session 1987. La finalité principale de ce diplôme est l'entrée dans la vie active même si, comme tout baccalauréat, il donne le droit de poursuivre des études supérieures.

Aujourd'hui, les bacheliers généraux représentent à peine plus de la moitié de l'ensemble : à la session 2001, sur 1 000 bacheliers, il y a 519 bacheliers généraux, 296 technologiques (dont 157 en série STT) et 195 professionnels (*graphique 2 p. 2*).

Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Définition de l'année et de l'âge

Les âges pris en compte dans le calcul ne sont pas les mêmes pour les séries générales et technologiques que pour les séries professionnelles, compte tenu, pour ces dernières, d'une scolarité décalée d'un an et d'une répartition par âge assez différente, notamment aux âges élevés.

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance. Pour la session 2001, un candidat âgé de 18 ans est, par définition, un candidat né en 1983. Son âge réel à la session de juin peut aller de 17 ans et demi, s'il est né en décembre 1983, à 18 ans et demi, s'il est né en janvier 1983.

Lorsque les données de population sont classées selon l'âge dans l'année de la rentrée scolaire, cet âge à la rentrée scolaire est inférieur d'une année à l'âge dans l'année de la session du baccalauréat. Par exemple, la session 2001 correspond à la rentrée 2000 ; par conséquent, le nombre de bacheliers de 18 ans à la session 2001 (nés en 1983) est à rapporter au nombre de personnes âgées de 17 ans à la rentrée 2000 (nées en 1983).

En pratique, les bacheliers se répartissent essentiellement sur les âges compris entre 17 et 24 ans (et jusque vers 30 ans pour les bacheliers professionnels). On a donc retenu :
– au numérateur (bacheliers), les bacheliers généraux d'âge 15 ans ou moins, 16 ans, ... 22 ans, 23 ans ou plus à la session 2001, les bacheliers technologiques d'âge 15 ans ou moins, 16 ans, ... 22 ans, 23 ans ou plus à la session 2001

et les bacheliers professionnels d'âge 18 ans ou moins, 19 ans, ... 29 ans, 30 ans ou plus à la session 2001 ;
– au dénominateur (population), pour le baccalauréat général, la population d'âge 15 ans, 16 ans, ... 23 ans en 2001, pour le baccalauréat technologique, la population d'âge 15 ans, 16 ans, ... 23 ans en 2001 et pour le baccalauréat professionnel, la population d'âge 18 ans, 19 ans, ... 30 ans en 2001.

Source des données démographiques

La population par âge est issue des estimations de l'INSEE calées sur les recensements de la population. Dans les résultats publiés jusqu'à la session 2000 (voir *Repères et références statistiques*, édition 2001, page 200), on a utilisé les données démographiques basées sur le recensement de la population de 1990. Une nouvelle série sera établie à partir des données basées sur le recensement de 1999, et en reprenant pour les années précédentes les limites d'âge définies ci-dessus.

Repérage de l'académie pour les bacheliers

On rapporte habituellement les candidats *scolarisés* dans une académie aux jeunes résidant dans cette académie (*tableau III, colonne b*). Ce mode de calcul est habituellement retenu en l'absence de données fiables sur le lieu de résidence des parents.

Avec la généralisation progressive, dans les fichiers du baccalauréat, du format OCEAN qui permet de recueillir plus systématiquement ces données, on peut aussi procéder autrement, en rapportant les candidats *résidant* dans une académie aux jeunes résidant dans cette même académie (*tableau III, colonne a*). Ceci permet d'éviter d'introduire un biais pour les académies qui accueillent beaucoup de candidats résidant dans une autre académie ou, inversement, ce qui est le cas notamment en Ile-de-France.

